**INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE**

**IC – Recrutement d’un consultant international en charge l’évaluation du projet « Appui à la promotion du Dialogue National au Burundi »**

**Lieu de la mission:** A Bujumbura + missions sur terrain (voir TDR)

**Durée de la mission:** Consultant International – **30** jours prestés pour remise du livrable final requis.

**Description** : Evaluation du projet « Appui à la Promotion du Dialogue National au Burundi ».

**Nom du projet:** «Appui à la Promotion Du Dialogue National au Burundi ».

1. **Contexte et Justification de la mission**

Le Gouvernement du Burundi, le Système des Nations-Unies, les Partenaires Internationaux et la Société Civile Burundaise ont conjointement élaboré un Plan Prioritaire 2014-2016 pour la Consolidation de la Paix (PPCP III) qui a été approuvé par le Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) le 19 février 2014, avec une allocation de 11,65 millions de dollars américains.

L’un des projets financés dans le cadre de ce plan prioritaire concerne la promotion du dialogue nationale. En effet, avec le cycle électoral de 2015, il était primordial de maintenir un climat politique et social serein avant, pendant et après les élections de 2015.Le projet avait pour objectif d’une part de promouvoir et de renforcer le dialogue entre les leaders et les acteurs politiques en tenant en compte du rôle des jeunes affiliés aux Partis Politiques ainsi que celui des Médias. D’autre part, il était question de fournir une assistance technique aux partis politiques afin de mieux les préparer à participer au processus électoral.

Le dialogue politique s’est avéré être l'outil le plus important, en passant notamment par le rapprochement des hommes et la conciliation des différences entre les acteurs, capable de favoriser un consensus sur les principes fondamentaux. Ces initiatives de dialogue devraient permettre une meilleure cohabitation des différentes composantes politiques burundaises et l’assainissement du climat politique dans le pays pour parvenir à une participation démocratique de tous au processus électoral de 2015 et au bout du compte à une paix durable.

Après les élections de 2015 et les mouvements consécutifs de contestation, le projet a été révisé afin de prendre en compte les nouveaux défis du dialogue et de cohésion sociale. Ainsi, deux raisons majeures ont fondamentalement justifié la révision de ce projet : d’une part la réorientation du centre d’intérêt autour du dialogue inter burundais pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale au regard de la crise socio-politique actuelle. D’autre part, la présence des partenaires / acteurs nouveaux, au niveau national et international, pilotant des dynamiques de résolution de la crise. D’où la nécessité d’intégrer le projet à ces dynamiques et de contribuer à la résolution globale concertée de la crise. La révision s’est inscrite également dans une dynamique de complémentarité et synergies avec les autres initiatives au niveau des Nations-Unies. Il s’agit en l’occurrence du projet « Fonds de soutien au dialogue pour une résolution de la crise au Burundi », du bureau du Conseiller Spécial du Secrétaire-Général - Office of the Special Advisor to the Secretary General (OSASG) ; du projet « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix » de l’ONUFEMMES ; du projet conjoint « Appui de la sécurité communautaire et la cohésion sociale auprès des jeunes touchés par le conflit » impliquant UNFPA , PNUD, UNV et du projet « Consolidation des acquis de la paix par les théâtres axés sur les valeurs Ubuntu » mis en œuvre par l’UNICEF ».

Le projet est mis en œuvre par le PNUD conjointement avec l’UNESCO en tant que récipiendaires des fonds PBF à avec un budget à la hauteur de 1.240.000 $.

Dans la mise en œuvre, le PNUD a spécifiquement travaillé avec des ONGsayant une longue expérience dans le domaine de dialogue politique et d’engagement et de capacitation des partis politiques. Il s’agit particulièrement des ONG Burundi Leadership Training Program (BLTP), Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD), Initiative et Changement Burundi Tugenderubuntu ICBU, le Centre Africain pour la Résolution Pacifique des Conflits (ACCORD).

Ce projet poursuivait 4 résultats majeurs en 2015 :

1. La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politiques grâce au dialogue participatif sur le processus électoral et sur le système politique Burundais.
2. Les partis politiques qui le souhaitent participent pleinement et démocratiquement au processus électoral et politique
3. Les jeunes des partis politiques contribuent de manière paisible et positive aux processus électoraux, et se restreignent de tout acte de violence.
4. La population est informée à travers les médias des engagements pris par les Partis Politiques et à l’opportunité de donner sa contribution aux échanges sur les principaux défis du pays.

A partir de 2016, suite à la crise politique que traversait le pays, le projet a été réorienté et ne poursuit actuellement qu’un seul résultat : Les communautés, les acteurs politiques et de la société civile, dont les femmes et les jeunes, ont leur capacités renforcées et leurs aspirations prises en compte par le processus de dialogue inter burundais.

Les bénéficiaires du programme sont : a) la population de ces Provinces ciblées et b) les institutions chargées de la promotion du dialogue national et la cohésion sociale comme le Ministère de l’Intérieur ainsi que les Organisation de la Société Civile impliquée dans la mise en œuvre.

La période de mise en œuvre du Projet va de mars 2015 à septembre 2017. Le projet est mis en œuvre selon la modalité d’exécution Direct (DIM).

1. **OBJET DE L’ÉVALUATION**

Sur base d’une exploitation judicieuse de toutes les données et informations disponibles du projet, l’évaluation devra faire un état des lieux de la mise en œuvre des produits. Tout en tenant compte des critères de l’évaluation pour fournir des informations nécessaires et les pistes de solutions pour la planification et les décisions futures au PNUD et en mettant l’accent sur les forces et faiblesses.

Il y a lieu de noter que cette évaluation s’intègre dans le plan d’évaluation 2015-2017 du PNUD.

1. **Portée de l’évaluation et Objectifs de la mission**

En vue d’apprécier les résultats atteints par le projet « appui à la promotion du dialogue national », le PNUD a décidé, d’organiser cette évaluation.

Elle poursuit les objectifs spécifiques suivants :

* Evaluer dans quelle mesure le projet a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations/institutions bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l’origine du projet ont été satisfaits ou s’ils existent toujours. L'évaluation cherchera aussi à savoir si le projet est la meilleure solution pour relever les défis dans le contexte actuel ;
* Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités provinciales et nationales ;
* Mesurer dans quelles conditions le projet a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participants et ou institutions, qu'il s'agisse d'individus, des communautés, d'institutions ou autre ;
* Mesurer la contribution du projet à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux (CSLP II, UNDAF, CPD, et plan stratégique du PNUD)
* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques :
* Fournir l’information nécessaire pour la planification et les décisions futures tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l’action ;
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenu des interventions sont-ils en adéquation avec les problèmes posés ? ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,) sur les activités du projet ;
* Apprécier le degré d’appropriation nationale et les chances de pérennisation des acquis (durabilité), lorsque l’appui aura cessé.
* Proposer le type de décision que les utilisateurs prendront en compte sur base des problèmes qui seront identifiés.

Cette évaluation permettra aux bailleurs du projet, au PNUD et au Gouvernement du Burundi de faire le bilan de ce projet dans une perspective de redevabilité vis-à-vis de la population burundaise et de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures dans le même domaine.

L’évaluation portera sur tous les aspects du projet durant sa mise en œuvre de mars 2015 à septembre 2017. Elle couvrira l’ensemble des activités, produits et résultats du projet, dans ses provinces d’intervention. Il y a lieu de souligner que cette évaluation rentre dans le cadre du plan d’évaluation du Bureau 2015-2017.

**En cas de mission sur terrain :** le consultant devra prévoir dans son offre les frais nécessaires à la réalisation d’une mission de terrain pour une mission n’excédant pas 10jours.

 **Questions de l’évaluation**

Dans la conduite de cette évaluation, l’équipe d’évaluation devra examiner la performance globale du projet en répondant, notamment aux questions suivantes :

1. **Pertinence du projet et des résultats**
* Jusqu’à quel point le projet est-il aligné avec le mandat du PNUD, les priorités nationales et les exigences des femmes et des hommes ciblés ?
* Jusqu’à quel point la théorie du changement présentée au niveau des effets, était-elle une vision pertinente sur laquelle bâtir le projet ?
* Quelle est la pertinence et comment les acteurs principaux s’alignent-ils au Document de Programme original et sa révision ?
* Chaque produit escompté répondait-il à des besoins faisant partie des priorités nationales, des bénéficiaires ciblés, des partenaires ou de donateurs ? Etaient-ils spécifiques pour répondre aux problèmes identifiés ?
* Quelle est la pertinence du projet par rapport au contexte du moment de l’élaboration du projet ainsi qu’au mandat du PNUD ?
* Le choix des partenaires institutionnels a-t- il été rationnel et pertinent ?
* L’approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? Quelle est la pertinence de la composition de l’équipe du projet ?
* L’équilibre entre les volets du projet a-t-il été pertinent face aux enjeux ? L’opérationnalité du cadre logique, compte tenu du temps et des ressources disponibles, a-t-elle été pertinente ?
* L’aspect genre dans l’identification des bénéficiaires est-il respecté ?
* De quelle manière le projet a-t-il promut les principes du PNUD en matière d’égalité du genre, droits de l’homme et développement humain ?
* Jusqu’à quel point l’engagement du PNUD est-il le reflet de considérations stratégiques, y inclus le rôle du PNUD dans un contexte particulier de développement et ses avantages comparatifs ?
* Jusqu’à quel point la méthode de mise en œuvre choisie par le PNUD était-elle pertinente dans le contexte de développement ?
1. **Efficacité du projet**
* Jusqu’à quel point les effets ont-ils été atteints ou des progrès réalisés vers leur atteinte ?
* Comment est-ce que les produits correspondants du PNUD, ont-ils affectés les effets, et dans quelle mesure n’ont-ils pas été efficaces?
* Quelle a été la contribution, des partenaires et d’autres organisations, aux effets et quelle a été l’efficacité des partenariats du PNUD dans l’atteinte des effets ;
* Quelle a été la contribution, des partenaires et d’autres organisations, aux effets et quelle a été l’efficacité des partenariats du PNUD dans l’atteinte des effets.
* Quels ont été les changements positifs et négatifs, prévus ou accidentels apportés par le travail du PNUD ?
* Jusqu’à quel point les effets atteints ont-il bénéficiés aux femmes et aux hommes de manière égale ?
* Les stratégies et les outils (y compris le M&E) utilisés étaient-ils efficaces dans la mise en œuvre du projet ?
* Quel est le degré de réalisation des objectifs du projet à travers un bilan de toutes les activités en liaison avec les résultats attendus ?
* Les mécanismes de pilotage et de suivi des activités mis en place ont-ils fonctionné de manière à permettre une coordination efficace ? Dans quelle mesure le PNUD a pu établir des partenariats solides dans la mise en œuvre des activités ?
* Quels sont les problèmes et contraintes rencontrés dans l’exécution du projet et comment ont-ils influé sur le résultat final ?
* Quelle a été le niveau de collaboration entre l’équipe du projet et les Ministère et Institutions nationales concernés par le projet ?
1. **Efficience des résultats**
* Jusqu’à quel point les produits du projet ont-ils été atteints grâce à une utilisation optimale des ressources?
* La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources disponibles ?
* Les ressources mises à la disposition du projet sont-elles à la hauteur des attentes pour permettre la réalisation des produits et atteindre les effets tels que ambitionnés ? Sont-elles consacrées de façon proportionnée à la réalisation des activités par rapport au coût global du projet ?
* Les résultats réels ou attendus (outputs et outcomes) justifient-ils les ressources engagées ?
* Y avait-il d’autres voies et moyens plus efficients de fournir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?
* Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti?
* Jusqu’à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l’atteinte des produits?
* Jusqu’à quel point les systèmes de suivi ont-ils donné à la direction une source de données permettant l’apprentissage et permettant d’ajuster la mise en œuvre en conséquence?
* De quelle manière le PNUD a–t-il promut l’égalité des genres, les droits de l’Homme et le développement humain dans l’exécution des produits?
* Les structures de gestion et de redevabilité du projet étaient-elles efficientes ?
1. **Durabilité, appropriation nationale et pérennisation des actions**
* Quelles sont les indications de la durabilité des effets, des produits. à travers des capacités requises (systèmes, structures, personnels, etc.)?
* Jusqu’à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre?
* Jusqu’à quel point des politiques et cadres règlementaires sont-ils en place afin d’assurer la persistance des bénéfices.
* Jusqu’à quel point les partenaires se sont-ils engagés à poursuivre leur appui ?
* De quelle manière les intérêts pour l’égalité du genre, les droits de l’Homme et le développement humain, ont été pris en compte par les principales parties prenantes?
* De manière spécifique, Le projet permet-il aux autorités politiques, administratives et sécuritaires d’acquérir les capacités nécessaires pour initier et piloter des projets de renforcement de de la cohésion sociale et la Consolidation de la Paix et en mobiliser les ressources externes et internes?
* Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ?
* Quelles sont les facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints ?
* Quelles sont les recommandations pour les interventions similaires dans le futur ?
1. **Impact du projet**
* Quels sont les changements induits par le projet sur la Consolidation de la Paix au Burundi ?
* Quelle différence réelle, le projet a-t-il eu sur les bénéficiaires?
* Combien de personnes ont été touchées par le projet?

 **Méthodologie de l’évaluation**

Une méthodologie plus spécifique d’évaluation ainsi qu’un plan de travail (y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation seront présentés par le Consultant International. La méthodologie proposée devra s’appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d’établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions évaluatives, issue notamment :

* De la revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles au sein du PNUD, Documents de Programme, plans de travail annuels, rapports d’activités, accords, notes conceptuelles, rapports d’évaluations précédentes, etc…
* Des entretiens structurées ou semi-structurées, les focus groupes avec les parties prenantes y compris les bénéficiaires, les bailleurs des fonds, le Ministère de l’intérieur, la CENI et les principaux informateurs (OSC impliquées dans la mise en œuvre du projet et autres.) etc
* Des visites de terrain dans les zones d’intervention.

Le Consultant international sera libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente dans la réalisation de cette évaluation. Il sera libre aussi de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat. Le PNUD-Burundi devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

N.B. : Le Consultant International pourra s’adjoindra une personne ressource ou un consultant national pour faciliter son travail sur terrain. Il devra cependant le justifier dans son offre technique et bien le refléter dans son offre financière.

**Livrables et date de leur remise.**

Sous le suivi des Unités Gouvernance & Etat de Droit et du Suivi & Evaluation du PNUD, les principaux produits attendus du Consultant sont :

**Produit 1**: Document décrivant l'approche et la méthodologie spécifique de l’évaluation, y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour collecter des données comparatives significatives. Ce document devra aussi indiquer la façon de mesurer le suivi des progrès de l’évaluation notamment à travers le briefing avec le PNUD et les autres parties impliquées. Des questionnaires semi-structurés pour les interviews et focus groupe ainsi qu’une matrice de conception d’évaluation seront inclus comme annexe de ce document.

(*Une réunion de briefing sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet 3**jours après le démarrage de la mission)*

**Produit 2** : Le rapport initial d’évaluation, validé par le groupe de référence qui sera mis en place et approuvé par la Directrice Pays 14 jours de travail après la première réunion d’information sur l’approche méthodologique)

*Une réunion de débriefing sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet, présentant les principaux constats et conclusions émanant des activités d’évaluation réalisées sur le terrain.*

**Produit 3** : Le rapport provisoire d'évaluation, 4 jours après la réunion de débriefing, en français et selon le format fourni en Annexe 1, ne comptant pas plus de 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes). Les parties prenantes auront un maximum de 4 jours pour réagir au rapport provisoire et faire des commentaires, et observations.

**Produit 4** : Le rapport final d’évaluation comptant aumaximum30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français selon le format fourni en Annexe1**. 3 jours après réceptions des observations.**

**Produit 5 :** Présentation Power Point des résultats et des grandes recommandations de l’évaluation à toutes les parties prenantes du projet.1 jours

 **Produit 6**. La version anglaise du rapport synthèse de l’évaluation. 4 jours après la présentation du rapport final.

Le consultant International produira un rapport final d’évaluation comptant au maximum 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français et en anglais qui permettra de faire le bilan du projet dans une perspective de redevabilité vis-à-vis du gouvernement du Burundi et de tirer des enseignements qui alimenteront les interventions futures dans le même domaine.

**Composition de l’équipe de l’évaluation et Critères de qualité**

L’évaluation sera faite par un consultant International. Celui-ci pourra s’adjoindre une personne ressource ou un consultant national pour faciliter son travail sur terrain. Il devra cependant le justifier dans son offre technique et bien le refléter dans son offre financière.

Il devra avoir :

* Une bonne compréhension de la mission
* Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
* Délais et qualité de production des livrables

 **Qualifications**

* Diplôme universitaire supérieur du niveau de maîtrise en Gestion des programmes ou tout autre domaine équivalent, complété par une formation avancée dans l’évaluation des projets de développement ;
* Expérience minimale de 6 ans dans le domaine de la gestion et/ou de la conduite des évaluations de projets et de programmes dans un contexte de développement et/ou post conflit ;
* Avoir conduit ou participé substantivement dans au moins un exercice d’évaluation d’un projet de Consolidation de la Paix Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices, celles basées sur les résultats en particulier et l’évaluation des résultats (Produits, Effets et Impacts) en l’absence d’évidences / de données empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité ;
* Connaissances techniques et expérience dans les domaines thématiques du PNUD, avec une expérience détaillée dans le domaine de l’évaluation et des domaines transversaux tels que le genre, approche basée sur les droits de l’Homme et le développement de capacités.
* Connaissance du contexte et de la situation nationale.
* Expertise en GAR
* Familiarité avec les processus de conception des politiques (conception, adoption et mise en œuvre)
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politique de développement et de réforme du secteur de Sécurité.

**Compétences et aptitudes:**

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe;
* Excellente communication orale et écrite en français et en anglais
* Excellent leadership et compétences managériales
* Excellentes capacités de communications rédactionnelles;
* Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision;
* Maitrise de la langue française et bonne connaissance de l’anglais;
* Bonne maitrise des outils informatiques.
* Connaissance de l’Afrique en général et du Burundi en particulier serait un atout ;
* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives.
1. **Éthique d'évaluation**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[1]](#footnote-1) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[2]](#footnote-2).

1. **Modalités d’exécuction**

 Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation**: la Direction du bureau pays du PNUD et le Ministère de l’intérieur l’Intérieur : 1) fournir des conseils à l’évaluateur; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation; 5) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence.

b) **L’évaluateur**: Le consultant international pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, animer les mini-ateliers, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation**: les spécialistes en Suivi et Evaluation (S&E) de l’Unité du Bureau Pays, le Chef de l’Unité Bonne Gouvernance (UGED) du PNUD et le Spécialiste du Procurement pour: 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, au commissaire de l’évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

d) **Groupe de référence** : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un appui stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec le consultant et s’assurer également de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration de la mise en œuvre du Programme du Pays.

1. **Calendrier pour l'évaluation**

La période de réalisation de l’évaluation est répartie comme suit pour les principales étapes. Le chronogramme détaillé de l’évaluation proprement dite sera retenu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par l’équipe au démarrage de l’évaluation. La durée totale prévue pour l’évaluation est estimée à 30 jours prestés. Pour plus de détails confère le Point VI du Tdrs.

1. **Coûts**

Cette évaluation pourra être réalisée à un coût estimatif de 30.000$.

Le consultant est prié de soumettre sans note technique ainsi que sa note financière en vue de la réalisation de cette évaluation.

1. **Annexes**

**Annexe 1: Modèle de rapport d’évaluation**

1. Titre et pages de démarrage
	* Nom de l’intervention d’évaluation
	* Calendrier de l’évaluation et date du rapport
	* Pays de l’intervention d’évaluation
	* Noms et organisations des évaluateurs
	* Nom de l’organisation initiant l’évaluation
	* Remerciements
2. Table des matières
	* Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
3. Liste des acronymes et abréviations
4. Document de synthèse (une section indépendante de 1 à 2 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
5. Introduction
6. Description de I’ intervention
7. Etendue de l’évaluation et objectifs
8. Approche et méthodes d’évaluation
9. Analyse des données
10. Déductions et conclusions
11. Recommandations
12. Enseignement tirés
13. Annexes du rapport
	* TDR pour evaluation
	* Matrice de conception d’évaluation
	* Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
	* Liste des documents d’aide révises
	* Cadre des résultats du programme
	* Tableaux de résumé des déductions

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Préparés par Rose NITUNGA, Chef d’Unité / UGED | : | Le….. /…../2017 |
| Revus par Pascal MUKANYA, M&E | : | Le …../……/2017 |
| Approuvés par Adama SOKO, Directeur Pays .a.i du PNUD | : | le….../……/2017 |

1. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-2)